

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AIISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 37 délégués (35 titulaires – 2 suppléants)	Voix Pour : 37
Dont membres votants à voix délibérative : 37 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 15 avril 2022	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bruneaux Henri, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mr Martin Philippe pour Mr Doucet Jean-Marie, Mr Guilleman Michel pour Mr Durthaler Jacques.

Membres absents excusés: Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Charbonnier Patrick, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Mangin Eric.

Membres absents; Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mr Lloancy David, Mme Malet Madeleine, Mr Moyse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mme Richard Catherine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

Objet : Affectation définitive des résultats 2021 au budget primitif 2022

N°
20220403

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49

- Vu la reprise anticipée des résultats 2021 sur le budget primitif 2022 délibérée en séance du 15 février 2022,

- Considérant qu'après la clôture des comptes de l'exercice 2021, certifiée par l'approbation du compte de gestion dressé par le Receveur et du compte administratif en séance du 26 avril 2022, il convient de procéder à l'affectation définitive du résultat sur le budget primitif 2022,

Le Comité syndical,

- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 29 Mars 2022,

- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 05 Avril 2022,

.../...

Après avoir constaté que les résultats de l'USESA s'élèvent à 3 827 549.45 €
- Dont la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 3 673 116.61 €
- Constatant que la section d'investissement fait apparaître un résultat d'exécution de 154 432.84 €

Vu les états des restes à réaliser au 31 Décembre 2021, faisant apparaître

- en dépenses un montant de 5 165 053.99 €

- en recettes un montant de 3 180 301.79 €

Présentant un solde négatif de... -1 984 752.20 €

↳ Entraînant un besoin de financement s'élevant à 1 830 319.36 €

Vu la plus-value sur cession constatée pour un montant de 283.96 €

- **DECIDE** d'affecter au budget de l'exercice 2022, le résultat qui suit :

- Affectation en réserves du financement de la section d'investissement (compte 1068) : 1 830 319.36 €

- Affectation de la plus-value sur cession (compte 1064) : 283.96 €

- Report résultat d'investissement (Compte 001) : 154 432.84 €

- Report à la section d'exploitation (Compte 002) : 1 842 513.29 €

- DIT que l'affectation du résultat définitif est conforme à l'affectation par anticipation.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20220426-20220403-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

